



VAE CPJEPS : Parce que votre expérience mérite d'être validée.

Flashez le QRcode pour consulter la formation en ligne !



Mention > Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif qui permet de transformer votre expérience professionnelle et personnelle en une certification reconnue. Elle valorise vos compétences et savoir-faire acquis sur le terrain, tout en facilitant votre évolution ou reconversion professionnelle.

- Déterminer les expériences supports de validation des acquis
- Analyser les compétences attendues dans le référentiel métier
- Finaliser administrativement le dossier avant dépôt



Période et lieu de formation

- **Calendrier individuel prévu lors d'un entretien de positionnement**
- **En présentiel : UFCV Mulhouse, 13 Porte du Miroir, 68100 MULHOUSE**
- **En distanciel possible après un premier rendez-vous de positionnement en présentiel**

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 16 ans minimum
- Être titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES, première étape incontournable d'un parcours VAE
- Entretien de positionnement

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.
(cecile.lamy@ufcv.fr)



Les débouchés

- Avec le CPJEPS AAVQ SLAS, tu es reconnu en tant que professionnel de l'animation auprès de publics variés (enfants, adolescents, seniors, personnes en situation de handicap...)
- Tu exerces principalement dans des associations et entreprises du secteur de l'animation et du lien social et familial, ou auprès de collectivités territoriales
- Tu as accès à des emplois d'animateur péri et extra-scolaire, animateur dans toutes structures.

Niveau

Diplôme de niveau 3 (CAP-BEP) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) :

RNCP39927

Certificateur : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Date enregistrement au RNCP : 09-12-2024



Contenus de la formation

La formation comprend 3 blocs de compétences :

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) :

Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Conception d'activités éducatives adaptées aux publics accueillis
- Animation en sécurité de séances d'activités
- Bilan des activités proposées

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) :

Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Aménagement des temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant
- Encadrement de groupes
- Développement du vivre-ensemble

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) :

Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

- Identification de l'environnement professionnel de la structure
- Participation à des projets d'équipe
- Outils de communication et d'information.

Durée

Forfait de 12h sur une durée de 12 mois maximum

Cycle

Rendez-vous individuel ou en groupe

Admission

Être titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES, première étape incontournable d'un parcours VAE

Publics concernés

La VAE s'adresse à toute personne souhaitant faire reconnaître ses compétences acquises par l'expérience, quels que soient son âge, son statut ou son niveau de qualification

Inscription

Nous contacter pour retirer un dossier de candidature

Modalités et certification

Rédaction d'un dossier.
Ce dossier va permettre au jury DRAJES d'évaluer les acquis et compétences requises pour la certification du diplôme visé.
Pour compléter, le jury vous convoque à un entretien.

Effectif

1 personne

Les + de l'UFCV

- Un suivi précis et personnalisé
 - Expérience avérée dans les formations à l'animation professionnelle
- Résultat (N-1) Année 2025 : 4 candidats BPJEPS LTP présentés
- Taux de réussite totale : 75% ; Taux de satisfaction : 100%

L'UFCV FORME
DES CADRES
DE L'ANIMATION
DEPUIS 1964



Financement

Selon ta situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.), tu peux obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut t'accompagner dans tes démarches.

Coût

1200 €

CGV : <https://formation-professionnelle.ufcv.fr/à-propos/Conditions-générales-de-ventes>

Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :
03 88 15 52 17 - formation-pro-al@ufcv.fr - **FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR**

N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi n°2411_CN_04819 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !

